



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-49738>

Département(s) de publication : **75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95**

Annonce n° **26-49738**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Santé

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Fourniture de légumes et féculent cuisinés et de salades traiteurs prêtes à l'emploi mono-portions et multi-portions

**Description** : Fourniture de légumes et féculent cuisinés et de salades traiteurs prêtes à l'emploi mono-portions et multi-portions

**Identifiant de la procédure** : 5b71aa17-c0a0-4599-b040-e6686ae71687

**Identifiant interne** : 26-067

**Type de procédure** : Ouverte

**La procédure est accélérée** : non

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv )** : 15300000 Fruits, légumes et produits connexes

##### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Pays** : France

N'importe où dans le pays donné

##### 2.1.4 Informations générales

**Base juridique** :

Directive 2014/24/UE

Sans objet

**Droit transnational applicable** : Sans objet

#### 2.1.5 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre** : 3

**Conditions du marché :**

**Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés** : 3

## Section 5 - Lot

5.1 **Identifiant technique du lot** : LOT-0001

**Titre** : Salades traiteurs prêtes à l'emploi multi-portions

**Description** : Salades traiteurs prêtes à l'emploi multi-portions

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché** : Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv )** : 15300000 Fruits, légumes et produits connexes

**Quantité** : 128,247 kilogramme

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Pays** : France

N'importe où dans le pays donné

**Informations complémentaires** :

#### 5.1.3 Durée estimée

**Durée** : 48 Mois

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)** : oui

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)** : oui

**Informations complémentaires** : La partie articles listés au BPU est estimée à 88% du volume financier annuel. La partie catalogue est estimée à 12 % du volume financier annuel. L'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris s'engage sur le montant minimum représenté par 20% du montant valorisé au niveau de l'offre du titulaire sur la durée totale du marché. Le titulaire s'engage sur le montant maximum représenté par 120% du montant valorisé au niveau de son offre sur la durée totale du marché. Option A du CCAG - FCS Le titulaire bénéficie de l'avance, sous réserve des conditions visées aux

articles L. 2191-2 et L. 2191-3 du code de la commande publique, à raison de 5% du montant minimum du marché si celui-ci est supérieur à 50 000 Euros. Lorsque le titulaire du marché public est une petite ou moyenne entreprise mentionnée à l'article R. 2151-13 du Code de la commande publique, le taux minimal de l'avance est porté à 30%. Il peut y renoncer en le mentionnant expressément sur l'acte d'engagement. L'avance est versée et remboursée selon les dispositions du code de la commande publique. Les échantillons (obligatoires pour les lots 1,2 et 3) doivent porter obligatoirement le numéro et l'intitulé de la consultation et être déposés à : CHU de Bicêtre - Cuisine ACHAT - Bâtiment François Leuret Porte 34 – 78, rue du Général Leclerc 94 270 LE KREMLINBICETRE À l'attention de : Mme Sandra DOUILLARD Le 25 juin 2 026 de 8h00 à 13h00 Toute remise d'échantillon au-delà de cette date et heure limites implique obligatoirement l'élimination du candidat. En cas d'échantillonnage incomplet lors du dépôt initial des échantillons, une demi-journée de rattrapage est organisée le lendemain donc le 26/06/2 026 de 09h00 à 12h00 pour compléter l'échantillonnage. Le candidat pourra compléter l'échantillonnage des produits manquants dans les conditions fixées au RC : limité à 4 produits. En aucun cas la demi-journée de « rattrapage » ne doit servir à livrer la totalité des échantillons. L'échantillonnage de rattrapage doit être déposé à : CHU de Bicêtre - Porte 75 Bâtiment Portail des Champs – 78, rue du Général Leclerc 94 270 LE KREMLIN-BICETRE À l'attention de : Mme Sandra DOUILLARD Le 26 juin 2 026 de 9h00 à 12h00 Les échantillons déposés sont soumis à l'appréciation d'une commission d'utilisateurs et d'experts dont la composition est fixée par ACHAT. À l'issue de cet examen technique, une synthèse d'information est rédigée. Les échantillons du candidat dont l'offre a été retenue sont conservés par l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris. Les autres candidats sont tenus de récupérer leurs échantillons dans un délai de 60 jours à compter de la réception de la lettre les informant du rejet de leur candidature ou de leur offre. En aucun cas, les échantillons fournis ne font l'objet d'une indemnisation. Chaque produit est livré dans son emballage commercial d'origine et comporte une étiquette mentionnant l'intitulé du produit, sa référence commerciale, le nom du candidat, le numéro de consultation et le lot auxquels il correspond. Le candidat est tenu de fournir le bordereau de livraison sur lequel doivent être obligatoirement mentionnés son nom, son adresse, la mention "Échantillons de la consultation n°26,067 " ainsi que la liste détaillée des produits déposés. Il pourra être reconduit deux fois de manière expresse, pour une durée d'un (1) an par période de reconduction.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** CRITERE 1 : PRIX (50 %)

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** CRITERE 2 : QUALITE TECHNIQUE ET NUTRITIONNELLE DE L'OFFRE (25%) Sous-critère 2-1 : Qualité organoleptique des échantillons (expertise technique) 40% Sous-critère 2-2 : Qualité nutritionnelle et composition des références proposées 40% Sous-critère 2-3 Qualité des conditionnements et de l'étiquetage 10% Sous-critère 2-4 : Variété de l'offre et qualité du catalogue additionnel 10%

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description** : CRITERE 3 : QUALITE DURABLE DE L'OFFRE (25%) Sous-critère 3-1 : Origines des matières premières 50% Sous-critère 3-2 : Part de produit éligibles à EGALIM au sein des références du BPU 30% sous-critère 3-3 : Réduction des emballages, qualité et transparence des informations relatives à la contribution environnementale des emballages 10% Sous-critère 3-4 : Modalités de transport (type de camions notamment) depuis le site de transport jusqu'aux établissements de l'APHP et bonnes pratiques en matière de transport (Eco conduite, etc...) 10%

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles** : français

**Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles** : français

**Date limite de demande d'informations complémentaires** : 15/06/2026 à 12:00

**Adresse des documents de marché** : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation** :

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Autorisée

**La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)**

**Variantes** : Non autorisée

**Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 26/06/2026 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre** : 6 Mois

**Informations relatives à l'ouverture publique** :

**Date d'ouverture** : 29/06/2026 à 09:00

**Conditions du marché** :

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés** : Non

**Un accord de confidentialité est requis** : non

**Facturation en ligne** : Autorisée

**La commande en ligne sera utilisée** : oui

**Le paiement en ligne sera utilisé** : oui

### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants :** 9999

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

**Organisation chargée des procédures de recours :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE PARIS

**Informations relatives aux délais de recours :** Cette consultation peut faire l'objet : - d'un référé précontractuel : avant la conclusion du marché et jusqu'à sa date de notification dans les conditions prévues à l'article L 551-1 à L551-12 du code de justice administrative ; - d'un référé contractuel : dans les conditions définies aux articles L551-13 et L.551-23 et suivants du Code de Justice Administrative ; - d'un recours de plein contentieux : dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché public. Auprès du Tribunal Administratif de Paris – 7 rue de Jouy – 75 181 Paris Cedex 04. Courrier électronique : greffe.ta-paris@juradm.fr Téléphone : 01 44 59 44 00 Télécopie : 01 44 59 46 46 Médiation interne au Pôle d'Intérêt Commun ACHAT - Achats Centraux, Hôteliers, Alimentaires et Technologiques Il est possible, pour les parties au présent contrat, de saisir le médiateur interne à ACHAT concernant les difficultés dans l'exécution du présent marché : e-mail : mediation.interne.aca@aphp.fr

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

**Organisation qui traite les offres :** Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

**Titre :** Salades traiteurs prêtes à l'emploi mono-portions

**Description :** Salades traiteurs prêtes à l'emploi mono-portions

**Identifiant interne :** 2

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv ):** 15300000 Fruits, légumes et produits connexes

**Quantité :** 216,910 pièce

### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Pays :** France

N'importe où dans le pays donné

**Informations complémentaires :**

### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 48 Mois

### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) :** oui

**Informations complémentaires :** La partie articles listés au BPU est estimée à 93% du volume financier annuel. La partie catalogue est estimée à 7% du volume financier annuel. L'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris s'engage sur le montant minimum représenté par 20% du montant valorisé au niveau de l'offre du titulaire sur la durée totale du marché. Le titulaire s'engage sur le montant maximum représenté par 120% du montant valorisé au niveau de son offre sur la durée totale du marché. Option A du CCAG - FCS Le titulaire bénéficie de l'avance, sous réserve des conditions visées aux articles L. 2191-2 et L. 2191-3 du code de la commande publique, à raison de 5% du montant minimum du marché si celui-ci est supérieur à 50 000 Euros. Lorsque le titulaire du marché public est une petite ou moyenne entreprise mentionnée à l'article R. 2151-13 du Code de la commande publique, le taux minimal de l'avance est porté à 30%. Il peut y renoncer en le mentionnant expressément sur l'acte d'engagement. L'avance est versée et remboursée selon les dispositions du code de la commande publique. Les échantillons (obligatoires pour les lots 1,2 et 3) doivent porter obligatoirement le numéro et l'intitulé de la consultation et être déposés à : CHU de Bicêtre - Cuisine ACHAT - Bâtiment François Leuret Porte 34 – 78, rue du Général Leclerc 94 270 LE KREMLINBICETRE À l'attention de : Mme Sandra DOUILLARD Le 25 juin 2026 de 8h00 à 13h00 Toute remise d'échantillon au-delà de cette date et heure limites implique obligatoirement l'élimination du candidat. En cas d'échantillonnage incomplet lors du dépôt initial des échantillons, une demi-journée de rattrapage est organisée le lendemain donc le 26/06/2026 de 09h00 à 12h00 pour compléter l'échantillonnage. Le candidat pourra compléter l'échantillonnage des produits manquants dans les conditions fixées au RC : limité à 4 produits. En aucun cas la demi-journée de « rattrapage » ne doit servir à livrer la totalité des échantillons. L'échantillonnage de rattrapage doit être déposé à : CHU de Bicêtre - Porte 75 Bâtiment Portail des Champs – 78, rue du Général Leclerc 94 270 LE KREMLIN-BICETRE À l'attention de : Mme Sandra DOUILLARD Le 26 juin 2026 de 9h00 à 12h00 Les échantillons déposés sont soumis à l'appréciation d'une commission d'utilisateurs et d'experts dont la composition est fixée par ACHAT. À l'issue de cet examen technique, une synthèse d'information est rédigée. Les échantillons du candidat dont l'offre a été retenue sont conservés par l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris. Les autres candidats sont tenus de récupérer leurs échantillons dans un délai de 60 jours à compter de la réception de la lettre les informant du rejet de leur candidature ou de leur offre. En aucun cas, les échantillons fournis ne font l'objet d'une indemnisation. Chaque produit est livré dans son emballage commercial d'origine et comporte une étiquette

mentionnant l'intitulé du produit, sa référence commerciale, le nom du candidat, le numéro de consultation et le lot auxquels il correspond. Le candidat est tenu de fournir le bordereau de livraison sur lequel doivent être obligatoirement mentionnés son nom, son adresse, la mention "Échantillons de la consultation n°26,067 " ainsi que la liste détaillée des produits déposés. Il pourra être reconduit deux fois de manière expresse, pour une durée d'un (1) an par période de reconduction.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** CRITERE 1 : PRIX (50 %)

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** CRITERE 2 : QUALITE TECHNIQUE ET NUTRITIONNELLE DE L'OFFRE (25%) Sous-critère 2-1 : Qualité organoleptique des échantillons (expertise technique) 40% Sous-critère 2-2 : Qualité nutritionnelle et composition des références proposées 40% Sous-critère 2-3 Qualité des conditionnements et de l'étiquetage 10% Sous-critère 2-4 : Variété de l'offre et qualité du catalogue additionnel 10%

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** CRITERE 3 : QUALITE DURABLE DE L'OFFRE (25%) Sous-critère 3-1 : Origines des matières premières 50% Sous-critère 3-2 : Part de produit éligibles à EGALIM au sein des références du BPU 30% sous-critère 3-3 : Réduction des emballages, qualité et transparence des informations relatives à la contribution environnementale des emballages 10% Sous-critère 3-4 : Modalités de transport (type de camions notamment) depuis le site de transport jusqu'aux établissements de l'APHP et bonnes pratiques en matière de transport (Eco conduite, etc...) 10%

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :** français

**Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles :** français

**Date limite de demande d'informations complémentaires :** 15/06/2026 à 12:00

**Adresse des documents de marché :** <https://www.marches-publics.gouv.fr>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Autorisée

**Adresse de présentation :** <https://www.marches-publics.gouv.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique** : Autorisée

**La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)**

**Variantes** : Non autorisée

**Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 26/06/2026 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre** : 6 Mois

**Informations relatives à l'ouverture publique** :

**Date d'ouverture** : 29/06/2026 à 09:00

**Conditions du marché** :

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés** :  
Non

**Un accord de confidentialité est requis** : non

**Facturation en ligne** : Autorisée

**La commande en ligne sera utilisée** : oui

**Le paiement en ligne sera utilisé** : oui

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre** :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants** : 9999

**Informations sur le système d'acquisition dynamique** :

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation** : Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

**Organisation chargée des procédures de recours** : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE PARIS

**Informations relatives aux délais de recours** : Cette consultation peut faire l'objet : - d'un référé précontractuel : avant la conclusion du marché et jusqu'à sa date de notification dans les conditions prévues à l'article L 551-1 à L551-12 du code de justice administrative ; - d'un référé contractuel : dans les conditions définies aux articles L551-13 et L.551-23 et suivants du Code de Justice Administrative ; - d'un recours de plein contentieux : dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché public. Auprès du Tribunal Administratif de Paris – 7 rue de Jouy – 75 181 Paris Cedex 04. Courrier électronique : greffe.ta-paris@juradm.fr Téléphone : 01 44 59 44 00 Télécopie : 01 44 59 46 46 Organe chargé des procédures de médiation : Médiateur de la république Contact : consulter la rubrique « où trouver les délégués ? » sur <http://www.mediateur-republique.fr/> En cas de litige, le droit français est seul applicable.

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

**Organisation qui traite les offres :** Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

**Titre :** Légumes et féculents cuisinés

**Description :** Légumes et féculents cuisinés

**Identifiant interne :** 3

##### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv ):** 15300000 Fruits, légumes et produits connexes

**Quantité :** 23,367 kilogramme

##### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Pays :** France

N'importe où dans le pays donné

**Informations complémentaires :**

##### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 48 Mois

##### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) :** oui

**Informations complémentaires :** La partie articles listés au BPU est estimée à 93% du volume financier annuel. La partie catalogue est estimée à 7% du volume financier annuel. L'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris s'engage sur le montant minimum représenté par 30% du montant valorisé au niveau de l'offre du titulaire sur la durée totale du marché. Le titulaire s'engage sur le montant maximum représenté par 120% du montant valorisé au niveau de son offre sur la durée totale du marché. Option A du CCAG - FCS Le titulaire bénéficie de l'avance, sous réserve des conditions visées aux articles L. 2191-2 et L. 2191-3 du code de la commande publique, à raison de 5% du montant minimum du marché si celui-ci est supérieur à 50 000 Euros. Lorsque le titulaire du marché public est une petite ou moyenne entreprise mentionnée à l'article R. 2151-13

du Code de la commande publique, le taux minimal de l'avance est porté à 30%. Il peut y renoncer en le mentionnant expressément sur l'acte d'engagement. L'avance est versée et remboursée selon les dispositions du code de la commande publique. Les échantillons (obligatoires pour les lots 1,2 et 3) doivent porter obligatoirement le numéro et l'intitulé de la consultation et être déposés à : CHU de Bicêtre - Cuisine ACHAT - Bâtiment François Leuret Porte 34 – 78, rue du Général Leclerc 94 270 LE KREMLINBICETRE À l'attention de : Mme Sandra DOUILLARD Le 25 juin 2 026 de 8h00 à 13h00 Toute remise d'échantillon au-delà de cette date et heure limites implique obligatoirement l'élimination du candidat. En cas d'échantillonnage incomplet lors du dépôt initial des échantillons, une demi-journée de rattrapage est organisée le lendemain donc le 26/06/2 026 de 09h00 à 12h00 pour compléter l'échantillonnage. Le candidat pourra compléter l'échantillonnage des produits manquants dans les conditions fixées au RC : limité à 4 produits. En aucun cas la demi-journée de « rattrapage » ne doit servir à livrer la totalité des échantillons. L'échantillonnage de rattrapage doit être déposé à : CHU de Bicêtre - Porte 75 Bâtiment Portail des Champs – 78, rue du Général Leclerc 94 270 LE KREMLIN-BICETRE À l'attention de : Mme Sandra DOUILLARD Le 26 juin 2 026 de 9h00 à 12h00 Les échantillons déposés sont soumis à l'appréciation d'une commission d'utilisateurs et d'experts dont la composition est fixée par ACHAT. À l'issue de cet examen technique, une synthèse d'information est rédigée. Les échantillons du candidat dont l'offre a été retenue sont conservés par l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris. Les autres candidats sont tenus de récupérer leurs échantillons dans un délai de 60 jours à compter de la réception de la lettre les informant du rejet de leur candidature ou de leur offre. En aucun cas, les échantillons fournis ne font l'objet d'une indemnisation. Chaque produit est livré dans son emballage commercial d'origine et comporte une étiquette mentionnant l'intitulé du produit, sa référence commerciale, le nom du candidat, le numéro de consultation et le lot auxquels il correspond. Le candidat est tenu de fournir le bordereau de livraison sur lequel doivent être obligatoirement mentionnés son nom, son adresse, la mention "Échantillons de la consultation n°26,067 " 9 /ainsi que la liste détaillée des produits déposés. Il pourra être reconduit deux fois de manière expresse, pour une durée d'un (1) an par période de reconduction.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** CRITERE 1 : PRIX (50 %)

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** CRITERE 2 : QUALITE TECHNIQUE ET NUTRITIONNELLE DE L'OFFRE (25%) Sous-critère 2-1 : Qualité organoleptique des échantillons (expertise technique) 40% Sous-critère 2-2 : Qualité nutritionnelle et composition des références proposées 40% Sous-critère 2-3 Qualité des conditionnements et de l'étiquetage 10% Sous-critère 2-4 : Variété de l'offre et qualité du catalogue additionnel 10%

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** CRITERE 3 : QUALITE DURABLE DE L'OFFRE (25%) Sous-critère 3-1 : Origines des matières premières 50% Sous-critère 3-2 : Part de produit éligibles à EGALIM au sein des références du BPU 30% sous-critère 3-3 : Réduction des

emballages, qualité et transparence des informations relatives à la contribution environnementale des emballages 10% Sous-critère 3-4 : Modalités de transport (type de camions notamment) depuis le site de transport jusqu'aux établissements de l'APHP et bonnes pratiques en matière de transport (Eco conduite, etc...) 10%

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :**  
français

**Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles :** français

**Date limite de demande d'informations complémentaires :** 15/06/2026 à 12:00

**Adresse des documents de marché :** <https://www.marches-publics.gouv.fr>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Autorisée

**Adresse de présentation :** <https://www.marches-publics.gouv.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Autorisée

**La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)**

**Variantes :** Non autorisée

**Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 26/06/2026 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 6 Mois

**Informations relatives à l'ouverture publique :**

**Date d'ouverture :** 29/06/2026 à 09:00

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Un accord de confidentialité est requis :** non

**Facturation en ligne :** Autorisée

**La commande en ligne sera utilisée :** oui

**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants** : 9999

**Informations sur le système d'acquisition dynamique** :

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation** : Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

**Organisation chargée des procédures de recours** : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE PARIS

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché** : Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché** : Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours** : Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

**Organisation qui reçoit les demandes de participation** : Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

**Organisation qui traite les offres** : Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

## Section 8 - Organisations

### 8.1 ORG-0001

**Nom officiel** : Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

**Numéro d'enregistrement** : 26750045201928

**Ville** : Le Kremlin Bicêtre

**Code postal** : 94270

**Subdivision pays (NUTS)** : Paris ( FR101 )

**Pays** : France

**Point de contact** : Secrétariat de direction

**Adresse électronique** : secretariat.hotelier-restauration.aca@aphp.fr

**Téléphone** : 01 53 14 69 60

**Profil de l'acheteur** : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

**Rôles de cette organisation** :

**Acheteur**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché**

**Organisation qui reçoit les demandes de participation**

**Organisation qui traite les offres**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

**Organisation chargée des procédures de médiation**

8.1 ORG-0002

**Nom officiel** : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE PARIS

**Numéro d'enregistrement** : 17750005500013

**Ville** : Paris

**Code postal** : 75181

**Subdivision pays (NUTS)** : Paris ( FR101 )

**Pays** : France

**Point de contact** : Greffe

**Téléphone** : 01 44 59 44 00

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis** : 6f2a3209-b806-4923-a29a-21c7151ae200 - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 20/05/2026 à 11:32

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 20/05/2026